



**UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

REVUE DE PRESSE

**Éducation
Enseignement
Supérieur**

RP
**23 au 28
Février
2026**

Excellence universitaire : l'Ucad intègre le prestigieux classement du Times Higher Éducation



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) maintient son excellence académique. Après Eduranking en 2021 et 2022 (première place en Afrique francophone), la première université publique du Sénégal a intégré le prestigieux classement mondial de Times Higher Education (The). Elle occupe la 76e place sur les 151 universités africaines répertoriées.

Malgré les perturbations ces dernières années, l'Ucad maintient son statut d'université d'excellence en Afrique. En effet, l'Ucad a fait son entrée, pour la première fois, dans le prestigieux classement mondial publié par Times Higher Education (The). Selon un communiqué de presse de l'institution, l'édition 2026, rendue publique le 21 janvier dernier, consacre ainsi la présence de l'Ucad parmi les universités évaluées à l'échelle internationale selon des critères académiques rigoureux.

« L'université est classée dans six domaines sur les onze couverts par The : la médecine et la santé (1001+), les sciences de la vie (1001+), les sciences sociales (1001+), l'ingénierie (1251+) et les sciences physiques (1251+) », précise-t-on. Cette reconnaissance, souligne la même source, traduit la « qualité des enseignements dispensés, la dynamique de la recherche ainsi que l'engagement constant » de la communauté universitaire en faveur de l'excellence académique. « Sur le plan continental, l'Ucad occupe la 76e place sur les 151 universités africaines répertoriées dans ce classement », révèle dans le communiqué, Pr Mountaga Lam, directeur des études et des statistiques de l'Ucad.

Le communiqué renseigne que le Sénégal est l'un des rares pays de l'Afrique de l'Ouest de ce classement, à côté du Nigéria et du Ghana. Ces résultats, explique-t-on, ont été obtenus grâce à une « campagne de collecte de données rigoureuse et coordonnée », conduite par la direction des études et des statistiques. Selon le communiqué, cette première participation constitue une étape significative dans la stratégie de rayonnement international de l'Ucad.

« Des perspectives d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées, notamment à travers le renforcement du système de collecte et de gouvernance des données, l'intégration exhaustive des productions scientifiques, ainsi que l'alignement progressif sur l'ensemble des onze domaines évalués par The », note le document. À travers ces orientations stratégiques, l'Ucad réaffirme sa « volonté de consolider son positionnement » dans les classements internationaux et de poursuivre son engagement en faveur d'une amélioration continue de ses performances académiques et scientifiques.

Le Recteur de l'Ucad, Pr Alioune Badara Kandji, félicite toute la communauté pour cette « performance qui est la somme des efforts de chaque membre pour le rayonnement de notre institution ». En 2021 et 2022 déjà, selon le classement Edurank, l'Ucad était classée première université en Afrique francophone. Sur le plan africain francophone, elle occupait respectivement la 37e et la 28e place. Selon l'édition 2026 du Time higher education, l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) conserve la première place pour la dixième année consécutive, grâce à un excellent score en matière d'environnement de recherche. Elle est suivie de l'Institut de technologie du Massachusetts aux États-Unis.

<https://lesoleil.sn/actualites/education/excellence-universitaire-mondiale-lucad-integre-le-prestigieux-classement-du-times-higher-education/>

NATIONALE

Biologie, chimie, physique : un nouveau pôle scientifique voit le jour à l’UCAD



Le Recteur de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Pr Alioune Badara Kandji, a effectué, une visite des nouveaux locaux destinés à abriter le Centre de mesure de l’UCAD. Selon une note, cette infrastructure stratégique regroupe dix laboratoires et pourra accueillir diverses disciplines, notamment la biologie, la chimie, la physique ainsi que des domaines connexes. « Ce centre nous permettra de mieux former nos étudiants et de conduire avec efficacité nos projets de recherche dans divers domaines », a salué Pr Alioune Badara Kandji, Recteur de l’UCAD.

« Dans beaucoup de projets de recherche, nous sommes obligés de faire recours à l’étranger, avec tout ce que cela comporte comme risques. (...) Ainsi, cette structure très stratégique contribuera à l’autonomie scientifique de l’UCAD », a-t-il mentionné.

« Nous réalisons une bonne partie de nos recherches en partenariat avec des laboratoires étrangers, ce qui limite notre exploration et nous oblige à partager les résultats avec les universités partenaires », estime Pr Ousmane Diouf, Directeur du Centre. « Mais avec ce centre, les enseignants-chercheurs et chercheurs de l’UCAD pourront mener leurs travaux du début jusqu’à la fin. Cela permettra de renforcer la mutualisation des équipements et de favoriser une collaboration interdisciplinaire à l’UCAD. », a-t-il déclaré.

Le Centre est déjà doté d’équipements de pointe, dont des microscopes de diagnostic de haute technologie, évalués à 100 millions de FCFA, acquis dans le cadre d’un partenariat avec l’African Microscopy Initiative (AMI), à la suite d’un appel à candidatures visant à renforcer les capacités scientifiques et techniques en microscopie.

Pr Aliou Ndiaye, du Département de Biologie Végétale, a rappelé que l’UCAD a remporté cet appel à projets grâce à la mutualisation des compétences de trois entités : le Département de Biologie Végétale FST UCAD, l’Institut Fondamental d’Afrique Noire Cheikh Anta DIOP et le Département de Pharmacie (FMPO). Après l’évaluation de 16 projets soumis, celui de l’UCAD et de ses partenaires a été classé en tête.

https://senego.com/biologie-chimie-physique-un-nouveau-pole-scientifique-voit-le-jour-a-lucad_1930885.html

Campus UCAD : Retour progressif à la normale



Fermé à la suite des affrontements survenus entre forces de l’ordre et étudiants opposés à la réforme du système d’attribution des bourses, incidents ayant entraîné, le 9 février, la mort d’Abdoulaye Ba, 21 ans, étudiant en deuxième année de médecine, le campus social de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a partiellement repris vie jeudi, retrouvant par moments son animation habituelle, en dépit de la colère toujours vive chez certains pensionnaires.

Aux alentours de dix heures trente, des locataires des chambres de la cité universitaire font leur entrée par la porte principale qui, tenant en main leurs bagages, qui faisant rouler leurs trolleys. Le dispositif sécuritaire est renforcé au portail. Il faut montrer sa carte d’étudiant pour accéder à l’intérieur du campus social.

L’entrée est interdite à toute personne étrangère à cet établissement d’enseignement supérieur, a constaté le reporter de l’APS, malgré un communiqué du directeur du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) disant autoriser l’accès à toute personne sur présentation d’une carte d’identité. Rencontré en dehors du campus social, El Hadj Diassé, étudiant en Master 2 au département d’anglais, salue la réouverture du campus. “Cela permettra aux étudiants qui préparent des examens de pouvoir le faire de la meilleure façon possible”, dit-il.

Faisant montre d’un sens de la solidarité, il dit penser à ses camarades qui étaient retournés dans leurs localités d’origine au moment de la fermeture du campus et qui, selon lui, ne pourront pas le regagner de sitôt. “Après la fermeture, nombreux sont ceux qui sont retournés dans leurs villages faute de moyens de subsistance à Dakar. Ceux qui sont là sont soit des Dakarais, soit des étudiants vivant avec des parents ici”, pense savoir El Hadj Diassé.

À l’issue du Conseil d’administration du jeudi 19 février 2026, la direction du COUD avait pris la décision de réouvrir le campus de l’UCAD, ce jeudi 26 février 2026 dès 9 heures, à l’exception des pavillons B et F, qui ont subi des dégâts matériels, précisant que les six autres campus sociaux accueilleront les étudiants de manière progressive.

<https://aps.sn/reouverture-du-campus-de-lucad-entre-retour-progressif-a-la-normale-et-colere-persistante-des-etudiants/>

Prévention et gestion des conflits : Le Comité du dialogue social prend place au Supérieur



Face aux violences cycliques qui ont récemment endeuillé l’Université sénégalaise, l’heure est à la concertation. Le ministre Daouda Ngom a procédé à l’installation du Comité du dialogue social (Cds) de l’enseignement supérieur à Diam-niadio. Véritable bouclier contre l’instabilité, cette instance paritaire aura pour mission de transformer la culture de la confrontation en une dynamique de dialogue inclusif et de prévention des conflits.

Le sous-secteur de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation (Esri) a vu, jeudi, son Comité du dialogue social (Cds) officiellement installé à l’occasion d’une cérémonie présidée par le ministre Daouda Ngom. Le Cds de l’Esri dont la mise en place a été validée lors d’un atelier en décembre 2025, se veut, selon le propos du ministre, un cadre de veille, de prévention et de gestion des conflits pouvant survenir au sein des universités, des écoles et instituts nationaux.

«Nos universités publiques ont été récemment secouées par des violences regrettables, qui ont conduit à la disparition tragique de l’étudiant Abdoulaye Bâ. (...) De tels événements ne doivent plus jamais entacher nos temples du savoir. Nous devons œuvrer à l’enracinement d’une paix durable dans nos établissements d’enseignement supérieur, par la culture d’un dialogue inclusif», a ainsi décliné Dr Ngom.

«Dans le contexte des crises récurrentes qui affectent nos universités publiques, ce comité devient plus que nécessaire en raison du rôle central qu’il est appelé à jouer», a-t-il encore relevé, notant que le Cds est composé de 18 membres titulaires représentant six familles d’acteurs de l’enseignement supérieur.

«Il s’agira, pour nous membres du comité, d’essayer de rassembler les acteurs pour discuter, s’écouter et s’entendre. Nous devons, de façon consensuelle, être des facilitateurs de prise de bonnes décisions, aussi bien des autorités gouvernementales que des responsables des différentes parties prenantes», a indiqué le président du Cds, Pr Lamine Guèye, officiellement installé à l’occasion.

«Cet objectif de contribuer à la gestion des crises dans le sous-secteur et, surtout, leur prévention, est à la portée du comité, qui a été proposé de façon inclusive lors du séminaire tenu à Saly entre le Mesri, l’ensemble des acteurs, en présence du Haut-conseil du dialogue social», a déclaré avec optimisme Pr Guèye.

<https://lequotidien.sn/diamniadio-prevention-et-gestion-des-conflits-le-comite-du-dialogue-social-prend-place-au-superieur/>



Le robodog qui a exposé la crise de l'éducation à l'IA en Inde

Internet riait aux éclats, mais ces rires avaient une pointe d'aigreur. Le 17 février 2026, au Bharat Mandapam, le principal lieu de congrès de l'Inde, une professeure de la Galgotias University a déclaré face à une caméra de DD News que son université avait construit « Orion », un robodog élégant à quatre pattes, dans le cadre d'un Centre d'excellence en IA d'un montant de ₹350-crore.

La prétention n'a pas survécu à l'après-midi. Les médias chinois et les observateurs technologiques ont rapidement affirmé que la machine était le Go2 de Unitree, un robot vendu en ligne, et la vitrine est passée de la publicité à l'embarras. L'alimentation du stand aurait été coupée, l'université a été expulsée, des excuses ont suivi et une enquête a été annoncée.

Pour un pays classé troisième par l'outil Global AI Vibrancy 2025 de Stanford, le spectacle n'était pas seulement une bétise de relations publiques ; c'était un test de résistance. Lorsque les mêmes se sont dissipés, une question est demeurée : quel type d'écosystème d'IA produit une démo qui ne résiste pas à une recherche en ligne ?

Le bulletin que personne ne voulait

Le récit indien sur l'IA est aujourd'hui étayé par des preuves sérieuses. L'outil Global AI Vibrancy 2025 de Stanford a placé l'Inde en troisième position, un bond que les médias indiens ont lu comme une preuve que le pays progresse sur plusieurs indicateurs liés à l'IA. Ce classement compte parce qu'il reflète l'étendue : l'activité des talents, les signaux de recherche et l'échelle de l'écosystème, pas seulement un lancement de produit tape-à-l'œil.

Mais l'IA fait partie de ces domaines où l'ampleur peut masquer la superficialité. Un pays peut compter de nombreux utilisateurs d'IA capables de déployer des outils prêts à l'emploi, et pourtant peiner à former des créateurs d'IA : chercheurs et ingénieurs qui inventent de nouvelles méthodes, publient des résultats durables et génèrent une propriété intellectuelle défendable.

C'est là que l'histoire de l'Inde bute sur les détails. Plusieurs compilations et synthèses à destination des décideurs ont souligné combien la part de l'Inde dans les brevets mondiaux en IA reste faible par rapport aux deux premières puissances en IA. Le rapport AI Index 2025 de Stanford situe l'Inde à environ 0.37% des brevets mondiaux en IA, contre environ 70% pour la Chine et 14% pour les États-Unis. Les brevets sont une mesure imparfaite : beaucoup sont de faible qualité, certaines percées ne sont pas brevetées, et l'open-source est réel.



Enseignement supérieur : 3 valeurs à préserver dans le flux de l'innovation



L'enseignement supérieur évolue constamment, au gré des débats autour de concepts tels que la transformation numérique et l'intelligence artificielle. Mais face à cette vague d'innovation, selon le professeur Huynh Van Son, recteur de l'Université d'éducation de Hô Chi Minh-Ville, l'essentiel n'est peut-être pas la rapidité des changements, mais la préservation des valeurs fondamentales. L'enjeu ne se limite pas aux programmes d'études ou à la technologie, mais revient à l'essence même de l'université : la vérité scientifique, l'esprit humaniste et la responsabilité sociale.

« L'enseignement supérieur peut modifier ses programmes, ses méthodes et sa structure de gouvernance, mais il existe certaines valeurs qui, si elles disparaissent, signifieront qu'une université ne sera plus une université », a affirmé le professeur Son.

Selon le professeur Son, il existe trois valeurs fondamentales qui doivent être préservées dans l'enseignement supérieur.

Premièrement, la valeur de la vérité scientifique et l'esprit de la recherche du savoir sont immuables. Les universités ne sont pas de simples lieux de transmission du savoir, mais des espaces de pensée critique, de questionnement académique et d'intégrité scientifique. À l'ère où l'intelligence artificielle peut synthétiser l'information en quelques secondes, ce que les universités doivent protéger, ce ne sont pas des « bases de données », mais la capacité d'analyser, d'évaluer et de construire le savoir.

Selon le professeur Son, la réalité montre que la technologie évolue, mais que les fondements intellectuels restent inchangés.

Deuxièmement, les valeurs humanistes et la mission de développement humain holistique sont indestructibles. Les universités ne doivent pas se contenter de former des travailleurs, mais aussi de cultiver des individus responsables, dotés d'une éthique professionnelle et d'une conscience civique. Si l'enseignement supérieur se réduit à une simple « machine à diplômes », nous aurons de nombreux ingénieurs techniquement compétents mais dépourvus d'éthique professionnelle, et de nombreux managers maîtrisant les outils mais dépourvus de qualités humaines.

<https://www.vietnam.vn/fr/giao-duc-dai-hoc-3-gia-tri-can-giu-trong-trong-dong-chay-doi-moi>

Les fausses publications scientifiques menacent de submerger la recherche contre le cancer



Une étude récente pointe un chiffre alarmant : plus de 250 000 articles scientifiques liés au cancer pourraient avoir été fabriqués de toutes pièces entre 1999 et 2024. Cette production s'accélère et menace la production scientifique honnête.

Produire de la connaissance par la recherche scientifique donne lieu à une forte compétition entre équipes et individus, dans laquelle une publication dans une revue prestigieuse peut changer la trajectoire d'une carrière. Même si beaucoup remettent en cause les règles actuelles de cette compétition, l'évaluation de la qualité d'un chercheur repose essentiellement sur le nombre de ses publications, sur leur impact – mesuré par le volume des citations qu'elles génèrent – et sur le prestige des revues dans lesquelles elles sont publiées. L'importance de ces indicateurs dans l'obtention de rares financements et la progression des carrières individuelles contribue à encourager des comportements contraires à l'intégrité scientifique, tels que le recours à des pratiques frauduleuses.

Ce contexte a notamment favorisé l'émergence et la forte croissance d'organisations spécialisées dans la vente de faux articles scientifiques, les « paper mills » ou « fabriques à articles ». Ces dernières sont suspectées d'avoir produit des milliers d'articles au cours des dix dernières années, compromettant des pans entiers de la littérature scientifique. Dans notre étude, publiée dans le British Medical Journal (BMJ) en janvier 2026, nous estimons que plus de 250 000 articles scientifiques liés au cancer pourraient avoir été fabriqués de toutes pièces entre 1999 et 2024.

Alors que ces articles représentaient moins de 1 % des publications scientifiques annuelles en 1999, leur taux s'élève désormais à 15 % du contenu produit chaque année. La recherche contre le cancer est en danger : les fausses publications se répandent, et une intensification de ce problème est à prévoir.

Une production à échelle industrielle

Les « fabriques à articles scientifiques » produisent et vendent en quantités quasi industrielles de faux articles scientifiques. Elles adoptent même des techniques de marketing classique, en faisant de la publicité en ligne et en proposant à leurs clients de sélectionner leur place dans la liste des auteurs d'un article préfabriqué (la première et la dernière position étant souvent perçues comme plus prestigieuses) ainsi que le niveau de réputation du journal dans lequel l'article sera publié.

<https://theconversation.com/les-fausses-publications-scientifiques-menacent-de-submerger-la-recherche-contre-le-cancer-276465>

Algérie : Lancement du modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, accompagné du directeur du Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Alger, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek, a présidé la cérémonie de lancement de ce modèle national, qui constitue une "étape stratégique visant à renforcer la protection des résultats de la recherche scientifique et à encourager l'innovation en Algérie, à travers la mise en place d'un cadre unifié garantissant l'organisation et la valorisation des droits des chercheurs et des innovations scientifiques".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que ce modèle, adopté officiellement par l'OMPI, repose sur "la protection de la créativité, l'encouragement de l'innovation et la conversion de la connaissance en valeur économique", et ce, dans les deux branches de la protection intellectuelle : la propriété industrielle et la propriété littéraire.

Le domaine de la propriété industrielle concerne les brevets d'invention, les marques et les modèles, et ce, en coordination avec l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), tandis que celui de la propriété littéraire et artistique vise à protéger et à valoriser les idées et à leur conférer une valeur économique, et ce, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), a-t-il ajouté.

Le modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur est axé sur "l'encadrement juridique, l'incitation et la valorisation", en vue de contribuer à "renforcer le rôle économique de l'Université en s'appuyant sur les leviers du soutien scientifique et de l'innovation", et ce, dans le cadre de "la vision de développement portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour 2024-2029", a expliqué le ministre.

Il a, dans ce contexte, rappelé que la règle "un diplôme universitaire - un brevet d'invention" a été concrétisée et valorisée sur le terrain, en vertu de l'arrêté ministériel 1275, visant à convertir les mémoires de fin d'études universitaires en projets de start-up ou en brevets d'invention, mettant en avant "l'augmentation du nombre de demandes de brevets d'invention (de 450 en 2022 à 3.340 en 2025) et du nombre de brevets enregistrés (de 12 à 219 durant la même période)".

Pour sa part, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek a souligné la place particulière dont jouit l'Algérie auprès de l'OMPI, précisant qu'elle est "le premier pays arabe et africain à accueillir un bureau extérieur de l'Organisation".

<https://www.aps.dz/fr/algérie/education-et-technologie/mm3nkfv-lancement-du-modele-national-de-la-politique-de-propriete-intellectuelle-des-etablissements-d-enseignement-superieur>